

**Philippe MURAT
AVOCAT**

Immeuble le Victor Hugo
23, Avenue Victor Hugo
73200 ALBERTVILLE

www.murat-avocat.fr

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMET DE 14,83 m² et d'UN CASIER A SKIS SITUE
SUR LA COMMUNE DE TIGNES (Savoie)
DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME
HOMECLUB ROND POINT DES PISTES**

ADJUDICATION FIXEE AU

VENDREDI 1^{ER} MARS 2024 A 14 HEURES

DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE
D'ALBERTVILLE

**MISE A PRIX : 35 000,00 €
Trente-cinq mille euros**

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de TIGNES, lieudit Le Val Claret, dans un ensemble immobilier dénommé HOMECLUB ROND POINT DES PISTES (comprenant quatre bâtiments dénommés bâtiment A, bâtiment B, bâtiment C et un petit bâtiment au centre de la cour intérieure, cour intérieure et circulations) cadastré Section AB n° 26 pour 00 ha 45 a 10 ca :

Dans le bâtiment A : Lequel bâtiment A (à l'exclusion des neuf locaux commerciaux sis au rez-de-chaussée) doit faire l'objet, après travaux de rénovation réalisées par la SNC ALTITUDE FINANCES, d'un classement en résidence de tourisme deux étoiles qui sera exploitée par la société ODALYS RESIDENCE sous l'enseigne ODALYS RESIDENCES.

Savoir :

Lot numéro 30 : un casier à skis, situé au rez-de-chaussée, portant le numéro 50 et les un /dix millièmes (1/10000^{ème}) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro 124 : un appartement, situé au troisième étage, portant le numéro 50, de type studio, comprenant : entrée, salle de douche avec WC, placard, kitchenette, pièce de vie, balcon et les vingt-deux/dix millièmes (22/10000^{ème}) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Tels que lesdits biens existent, se poursuivent et comportent tous immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune exception, ni réserve.

OCCUPATION :

Ces biens immobiliers faisaient l'objet d'un bail commercial au profit de la société ODALYS qui a été dénoncé par le preneur et a pris fin le 30 juin 2021.

PROCÉDURE

La vente des biens ci-dessus désignés est poursuivie à la requête de LA BANQUE POSTALE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 421 100 645 dont le siège social est 115 Rue de Sèvres 75015 PARIS représentée par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Philippe MURAT, avocat au barreau d'ALBERTVILLE, y demeurant Immeuble le Victor Hugo, 23 Avenue Victor Hugo, 73200 ALBERTVILLE

ENCHERES

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau d'ALBERTVILLE.

VISITE

Une visite sera organisée par la SELARL SPINELLI – SAINT MARTIN - REVEL, Commissaires de justice à MOUTIERS le vendredi 16 février 2024 de 15 h à 16 h (téléphone : 04.79.24.27.06.)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (SAVOIE), 5 Avenue des Chasseurs Alpains, téléphone : 04.79.32.43.14 ou auprès de Maître Philippe MURAT, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, 23 Avenue Victor Hugo, 73200 ALBERTVILLE. Téléphone : 04.79.37.47.55 et également sur le site avoventes.fr